



Des accords mauvais pour les salariés, signés par les syndicats

*L*a qualité d'un accord syndicats-patronat ou syndicats-gouvernement se juge au résultat : est-il bon pour les salariés ou bon pour le patronat ? Trois accords viennent d'être signés en une semaine par les syndicats. Deux avec le patronat, un avec le gouvernement. Qu'en est-il ?

***Accord sur les retraites complémentaires.**

(Voir nos informations de la semaine dernière [ICI](#)). Une **signature** est venue s'ajouter à celles de la **CFDT** et de **FO**, celle de la **CFTC**. L'accord est donc validé. **La CGT et la CGC ne l'ont pas signé. Il est bon pour le patronat** et Mme Parisot se réjouit « il s'inscrit dans la droite ligne de la réforme des retraites. Le recul des deux bornes d'âge, à 62 et 67 ans est aujourd'hui entériné par le dialogue social ».

***Accord sur l'indemnisation du chômage.**

Tous les syndicats, sauf la CGT qui devrait emettre un avis défavorable, vont signer cet accord. Que contient-il ?

Il confirme celui conclu il y a deux ans : **la diminution des allocations chômages sont prolongées jusqu' en 2013.**

Le patronat a fait inscrire dans l'accord le principe de la **baisse de ses cotisations jusqu'en 2016.**

Les syndicats ont signé un accord en faveur du patronat qui voit sa principale revendication satisfaite, et **un recul pour les privés d'emploi.**

Actuellement, un demandeur d'emploi sur deux n'est pas indemnisé et dans les prochains mois il y aura plus de 1,5 millions de chômeurs en fin de droit. De plus en plus de chômeurs en sont réduits à vivre des minima sociaux.

***Fonction publique : accord syndicats-gouvernement sur la précarité.**

Tous les syndicats de la Fonction publique à l'exception de la FSU et solidaire l'ont signé.

De quoi s'agit-il : dans les prochains mois, 100.000 salariés en CDD (Contrat à durée déterminé) passeront en CDI (Contrat à durée indéterminée). Ce sont des salariés qui sont en CDD depuis des années.

La précarité massive est maintenue : il y a aujourd'hui 872.000 contractuels dans la fonction publique (Etat – hôpitaux – collectivités). Pas question de les titulariser.

Ajoutons que pour les salaires des contractuels, la règle devient : l'évolution et la rémunération au mérite.

Signer un tel accord dans le dos des salariés apporte de l'eau au moulin du gouvernement qui est en train de faire disparaître le statut de la fonction publique.

Syndicalisme de classe, de lutte ou syndicalisme partenaire du capitalisme ?

Pour faire passer sa politique anti-sociale auprès des salariés le capitalisme à besoin de syndicats partenaires intégrés à ses objectifs. Il y réussit quand il obtient que les syndicats CFDT, FO, la CGT, signent de tels accords qui consacrent des reculs pour les salariés et satisfont les exigences patronales et gouvernementales. C'est mauvais pour les salariés, il ne faut pas accepter cela. Les salariés ont besoin d'un syndicat de lutte de classe pour se défendre et faire reculer le capital. Ils ont besoin d'une CGT qui revienne sur des positions de classe, qui ne compose jamais avec le patronat, qui défende des avancées pour les salariés et les aide à développer leur lutte contre le capital.

www.sitecommunistes.org